

SCOM EST VENDEEN

COVID-19 – Perturbation des services de collecte des déchets ménagers

31/03/2020

Etant donné le contexte lié au COVID-19, le service de collecte des déchets ménagers est perturbé.

En résumé :

- les déchèteries sont fermées.
- **Collecte des sacs jaunes : reprise prévue jeudi 2 avril 2020.**
- Collecte des ordures ménagères : pas d'interruption.

Voici en détail les services impactés et les recommandations :

Ordures Ménagères

Pour des raisons de salubrité publique, la collecte des ordures ménagères est un service prioritaire.

Celle-ci reste assurée pour le moment aux dates prévues et dans les conditions de collecte habituelles.

Nous mettons tout en œuvre pour assurer l'évacuation de ces déchets le plus efficacement possible.

Selon les recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) du 19/03/2020, les déchets sont des vecteurs potentiels de propagation du virus COVID 19 et des gestes simples peuvent permettre d'éviter cette propagation notamment pour les personnes infectées par le COVID 19 ou susceptibles de l'être, et maintenues à domicile :

- Mettre les masques, mouchoirs à usage unique usagés, lingettes de nettoyage des surfaces..., dans un sac plastique noir pour ordures ménagères, qui leur est dédié, disposant de liens de fermeture traditionnels ou coulissants et d'un petit volume (30 litres au maximum).
- La personne correspondant à un cas infecté ou susceptible d'être infecté dispose de ce sac plastique destiné aux déchets contaminés, dans la pièce où elle réside.
- Lorsque ce sac plastique noir est presque plein, il est fermé et placé dans un deuxième sac plastique noir identique, qui sera également fermé.
- Les déchets sont stockés sous ce format durant 24 heures au domicile pour réduire fortement la viabilité du virus, puis doivent être déposés dans le bac à ordures ménagères
- Les déchets sont ensuite évacués lors de la collecte des ordures ménagères à chaque fréquence de passage des camions
- **En aucun cas des sacs noirs ne doivent être mis dans les bacs jaunes à emballages ou dans les points d'apport volontaires des emballages, du verre ou du papier**
- Cette procédure de stockage est réalisée jusqu'à la fin des symptômes respiratoires.

Emballages

La collecte des sacs jaunes doit reprendre normalement A PARTIR DU JEUDI 2 AVRIL selon le calendrier de collecte.

En attendant la date de reprise de la collecte, il est demandé aux usagers concernés de ne pas sortir leurs sacs jaunes.

En cas d'évolution du service, ces informations seront indiquées sur le site internet du SCOM : www.scom85.fr. Nous communiquerons également par voie de presse et via les communes et communautés de communes.

Si vous n'avez plus de sacs jaunes, nous recommandons :

- 1- d'éviter autant que possible les déplacements et de privilégier un stockage provisoire à domicile en attendant un retour à la normale,
- 2- de stocker provisoirement vos emballages dans un contenant quelconque en attendant de pouvoir vous réapprovisionner en sacs jaunes. Vos emballages devront impérativement être déposés en sacs jaunes pour être collectés.

Verre / Papier / Textiles

Notre partenaire, LE RELAIS ATLANTIQUE, a interrompu la collecte des textiles. Merci de ne plus déposer de textiles dans les bornes pour le moment.

Pour le Verre et le Papier, la collecte des bornes d'apport volontaire continue d'être assurée.

Néanmoins, afin de limiter les déplacements de chacun, nous recommandons d'éviter autant que possible les dépôts en attendant que la situation revienne à la normale.

Déchèteries

Fermeture de l'ensemble des déchèteries à partir du 16/03/2020 à 12h jusqu'à nouvel ordre.
(Déchèteries des Essarts, Chantonay, la Flocellière, Montournais, la Châtaigneraie)

Ces informations seront mises à jour régulièrement au fur et à mesure de l'évolution de la situation sur le site internet du SCOM :

www.scom85.fr

Chacun d'entre nous est invité à faire preuve de compréhension et à faire acte de civisme face à la situation exceptionnelle que connaît notre pays.

Nous vous remercions de votre reconnaissance envers les agents de collecte qui continuent à œuvrer tous les jours pour assurer le service.

[Soyez vigilants à ne pas déposer de déchets au pied des conteneurs \(y compris textiles\) à la fois pour éviter d'être pénalisés par une amende et pour nous aider dans cette période incertaine.](#)

Le SCOM Est Vendéen (Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères Est Vendéen) est la collectivité publique chargée de collecter les déchets ménagers sur les communautés de communes du Pays de Chantonay, de Pouzauges, de la Châtaigneraie et de Saint-Fulgent-les Essarts (pour les communes de Essarts-en-Bocage et de la Merlatière).

Coordonnées :

SCOM EST VENDEEN

Pôle Environnemental du Grison

Route de Monsireigne

85 110 SAINT PROUANT

Tél. : 02 51 57 11 93

Mail : contact@scom85.fr

Site internet : www.scom85.fr

Président : Jean-Pierre MALLARD

Directrice : Caroline MATHELIN

Responsable technique : Guillaume CREPEAU